

par fois. Quelques Chrestiens estans tombez dans ce defordre, le Pere les voulut publiquemēt chastier pour donner [245] exemple aux autres. Il est bon en ces premiers commencemens de punir les pechez publics par quelque penitence publique, pour faire entendre aux Infideles que l'Eglise ne souffre point ces defauts. Quant aux François & aux autres Chrestiens qui n'attribuēt point les fautes à la doctrine & à la Religion, mais aux personnes qui les commettēt, on se contente de leur donner des penitēces en particulier ou en secret. On fit donc tenir ces bōnes gens par trois iours consecutifs à la porte de la Chapelle, avec defenes d'entrer dedans, comme estans indignes de communiquer avec les autres, on les voyoit à genoüil hors de l'Eglise. Et quand on auoit instruit ceux qui estoient entrez, on faisoit prier ces penitens hors de l'Eglise, ils ne manquerent iamais tous ces iours là de se trouuer soir & matin au lieu qu'on leur auoit destiné, cela donnoit de l'edification aux fauages & de l'edification aux François, qui venans à la Messe & les rencontrans à genoüil auprès de l'Eglise benissoient Dieu de leur constance. Il y auoit entre autres vn Catechumene, [246] qui pour l'apprehension qu'il auoit que sa faute ne l'empescha d'estre receu au S. Baptesme, se monstroit beaucoup plus feruēt que les autres. Il se fit Chrestien le iour de S. Ignace, & le nom de ce grand Saint luy fut donné. Se sentant obligé de la faueur que le Pere luy auoit fait, il le vint trouuer après son baptesme, & luy dit en luy faisant vn petit present, Tu me fais vn tres-grand plaisir, ie n'ay pas moyen de le reconnoistre, le peu que i'offre part d'vn tres-bon cœur. Si i'auois de grands biens ie les voudrois tous donner pour